

## Communication Presse

### **Vandemoortele retire du marché la vinaigrette fraiche 250 ml - lots de production L0075 et L0076 et la vinaigrette à la moutarde 250 ml – lot de production L0078**

**Izegem, 10 juin 2010 – Le producteur de vinaigrettes Vandemoortele retire du marché 2 lots de production de 2 de ses vinaigrettes. Lors d'un contrôle, il a en effet été décelé que les étiquettes appliquées au dos des bouteilles ne correspondaient pas au contenu de celles-ci.**

Il s'agit de la vinaigrette 250 ml fraîche avec date de fraîcheur 05.2011 – lots de production L0075 et L0076 et la vinaigrette 250 ml à la moutarde avec date de fraîcheur 05.2011 – lot de production L0078 03 :00 à L0078 06 :00, dont les 4 derniers chiffres (03 :00) représentent l'heure de production. Les date de fraîcheur et lot de production sont renseignés sur le bouchon de la bouteille.

Accidentellement, une autre étiquette a été appliquée au dos des bouteilles pour les 2 références concernées. Par conséquent, l'information relative aux ingrédients allergènes sur l'emballage n'est pas correcte. Ceci pourrait entraîner des complications pour les personnes souffrant d'une allergie aux ingrédients concernés.

Pour la vinaigrette fraiche, il n'est pas stipulé que le produit contient de la moutarde et du céleri. Pour la vinaigrette moutarde, il n'est pas stipulé que le produit contient également du céleri.

Vandemoorele a pris contact avec l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire. Vandemoortele a également pris ses dispositions au niveau interne afin de déceler la cause exacte de l'erreur d'étiquetage.

Vandemoortele a demandé à la Distribution de retirer des rayons pour ces 2 références, les lots de production concernés. Il n'y a de risque pour la santé que pour les consommateurs atteints d'une allergie à la moutarde et /ou au céleri. Ce risque pour la santé de ces personnes est qu'elles pourraient présenter des réactions allergiques. Nous conseillons aux consommateurs allergiques aux ingrédients concernés, ayant consommé le produit et présentant des réactions allergiques de contacter leur médecin. Les consommateurs allergiques aux ingrédients concernés et ayant acheté le produit peuvent le reporter dans leur point de vente.

Vandemoortele prend ses dispositions afin que le consommateur soit dédommagé. Nous vous présentons toutes nos excuses pour ce contretemps.

Vandemoortele tient à souligner que le problème est limité aux 2 références concernées et qu'il ne présente un risque au niveau santé que pour les personnes allergiques au céleri et à la moutarde. Pour les autres consommateurs, ces 2 produits répondent à toutes nos normes de qualité et peuvent être consommés en toute sécurité.

Pour plus d'informations, contactez notre service consommateurs au numéro vert 0800/23 222

Cette ligne est accessible de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h

***Information destinée à la presse : pour de plus amples informations, merci de contacter  
Dirk Callaert 051/ 33 25 80***